

Le Journal des Trois-Rivières.

CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

RÉDIGÉ PAR UN
COMITÉ DE COLLABORATEURS.

IN NECESSARIIS, UNITA IN DUBIIS, LIBERTAS IN OMNIBUS, CHARITAS.

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE,
GEDEON DESILETS

Neuvième Année.

LES TROIS-RIVIÈRES, (Canada,) 8 Janvier 1874.

No. 64



Le CALIFORNIA WINEGAR BITTERS de Dr. WALKER est une préparation purement végétale, composée principalement d'herbes indigènes trouvées au pied de la chaîne des monts Sierra Nevada en Californie, et dont les propriétés médicinales sont extraites sans emploi d'alcool. Presque tous les jours on nous demande: "Où vient ce succès sans exemple du WINEGAR BITTERS?" Voici notre réponse: Ce remède guérit tous les sujets de maladie et rend la santé au malade. C'est le grand purgatif du sang et le principe vivifiant, un rénovateur et un fortifiant du système. Jamais dans l'histoire il n'a été composé une médecine possédant les qualités remarquables du WINEGAR BITTERS pour guérir les maladies auxquelles l'homme est sujet. C'est un purgatif agréable en même temps qu'un tonique, guérissant la congestion ou l'inflammation du Foie et des Organes viscéraux dans les Maladies bilieuses.

Les qualités du WINEGAR BITTERS de Dr. Walker sont: Apéritives, Diaphorétiques, Carminatives, Nutritives, Laxatives, Diurétiques, Sédatives, Anti-inflammatoires, Sudorifiques, Alternatives et Anti-bilieuses.

DES MILLIERS DE VOIX RECONNAISSANTES proclament le WINEGAR BITTERS comme le plus merveilleux fortifiant du système affaibli.

En suivant les instructions, les effets de ce remède se font bientôt sentir, pourvu que les os ne soient pas cariés par un poison minéral ou autres moyens, et les organes vitaux ravagés d'une manière irréparable.

Les FIEVRES BILIEUSES ET INTERMITTENTES si fréquentes dans les vallées de nos grandes rivières dans tous les Etats-Unis et principalement celles des Mississipi, Ohio, Missouri, Illinois, Tennessee, Cumberland, Arkansas, Red, Colorado, Brazos, Rio Grande, Pearl, Alabama, Mobile, Savannah, Roanoke, James, et beaucoup d'autres, avec leurs vagues tributaires dans tout notre pays, en été et en automne, et surtout pendant une chaleur extraordinaire et la sécheresse, ces fièvres, disons-nous, sont invariablement accompagnées de fortes diarrhées intestinales. Pour traiter ces maladies, il faut essentiellement un purgatif énergique qui ait une puissante influence sur ces différents organes. Pour atteindre ce résultat, il n'est pas de cathartique comparable au WINEGAR BITTERS de Dr. J. Walker, qui chasse promptement les matières visqueuses qui surchargent les intestins, tout en stimulant les sécrétions du foie, et en rendant la santé à tous les organes digestifs.

METTRE LE CORPS A L'ABRI DES MALADIES en purifiant tous ses fluides au moyen du WINEGAR BITTERS. Aucune épidémie ne peut attaquer un système ainsi préparé.

DYSPEPSIE, INDIGESTION, MIGRAINE, Douleur dans les épaules, Toux, Oppression de la poitrine, Vertiges, Éruptions aiguës de l'estomac, Mauvais goût de la bouche, Attaques bilieuses, Palpitations de cœur, Inflammation des pommoux, Douleur dans les reins, et tout autre symptôme douloureux, produits par la Dyspepsie. L'essai d'une bouteille prouvera plus qu'une longue réclamation.

Le SORDELE, ou MAL DE NOI, Tumeurs blanches, Ulcères, Erysipèles, Torticoles, Gouttes, Inflammations indolentes, Affections mercurielles, Ulcères invétérés, Éruptions de la peau, Maux d'yeux, etc. etc. Pour toutes ces maladies ainsi que pour toutes les autres maladies constitutionnelles, le WINEGAR BITTERS de Walker ont prouvé sa puissance curative dans les cas les plus obstinés et les plus rebelles au traitement.

DANS LES RHUMATISMES INFLAMMATOIRES ET CHRONIQUES. Goutte, Fièvres bilieuses et intermittentes, Maladies du Sang, du Foie, des Reins et de la vessie, ces amers n'ont pas de rival. Ces maladies proviennent d'un sang vicieux.

MALADIES DES TRAVAILLEURS. — Les personnes s'occupant de peintures et minéraux, tels que plombiers, compositeurs, batteurs d'or et mineurs, à mesure qu'elles avancent en âge, sont sujettes à la paralysie des intestins. Pour son prévenir, prendre de temps en temps une dose du WINEGAR BITTERS de Walker.

POUR LES MALADIES DE LA PEAU, Eruptions, Dartres, Herpes, Pustules, Taches, Boutons, Cloques, Furoncles, Impétigo, Teigne, Mal d'Yeux, Erysipèles, Gèle, Décoloration de la Peau, Démangeurs et maladies de la Peau, quels que soient leur nature et leur nom sont littéralement arrachés et déracinés en peu de temps par l'usage de ces amers.

TAIR, VES SOLITAIRE ET AUTRES se logent dans le corps de tant de milliers de personnes, sont efficacement détruits et chassés. Aucun remède, aucun verifuge, aucun anthelmintique, ne dégage le corps de ces vers, comme ces amers.

PURIFIER LE SANG VITÉ DÉjà que vous vous apercevez que les impuretés se font jour dans la peau sous forme de boutons, éruptions ou ulcères; purifiez-le dès que vous vous apercevez qu'elles obstruent les veines et s'y trament; purifiez le sang, dès qu'il tend à se corrompre; vos sensations vous indiqueront le moment. Gardez votre sang pur, et le bien-être du système s'en suit.

R. K. McDO - AID & CO.,
Pharmaciens et Ag. Gén., San Francisco, Cal., et coin de Washington et Charlton Sts., N.-Y.

Se vend chez tous les Pharmaciens et Marchands de Droguerie.

A l'enseigne de la "Feuille d'Erable"

MAGASIN NOUVEAU.

MAGASIN A BON MARCHÉ.

MM. TREPANIER & LACERTE, ayant ouvert un magasin de marchandises-Sèches dans celui ci-devant occupé par M. Chs. Rousseau

EN FACE DU "BLOK BALCON."

RUE NOTRE-DAME

désirent attirer l'attention du public de la ville et de la campagne sur leur assortiment considérable, consistant en étoffes de fantaisie et de goût, ainsi que:

Cobourgs, Flanelles unies, Shirting,
Mérinos, de à chemises, Indiennes
Lustrés, Étoffes à Robes, Coton jaune.

MM. TREPANIER & LACERTE, ayant fait leurs achats dans les meilleures maisons de Montréal, et aux plus bas prix du marché, peuvent vendre leurs marchandises à des prix extrêmement réduits et qui défient toute compétition. En faisant une visite à leur magasin le public s'assurera par lui-même du bon marché de leurs articles.

TREPANIER & LACERTE.

Trois-Rivières, 2 Oct. 1873.

FEUILLETON DU "JOURNAL."

LE LION DE FLANDRE.

— Arrêtez! cria-t-il aux hommes d'armes, du ton d'un homme habitué à commander, que personne ne bouge, et se tournant vers le comte de Châtillon: — Messire, dit-il, la Flandre est un fief que je tiens de mon frère et roi Philippe de France. Ce Flamand est mon vassal, et sa vie n'appartient qu'à moi seul. Il me semble que vous l'oubliez bien facilement... — Faut-il donc vils bourgeois m'insulter impunément? répondit Châtillon avec colère. En vérité, comte, il est incroyable que vous défendiez toujours les vilains contre les nobles? Ce Flamand pourra-t-il se vanter d'avoir impunément outragé un chevalier français? Et, n'est-il pas mérité la mort?

— Monseigneur de Valois, dit Saint-Pol que lait à Votre Altesse la vie de ce vassal entêté? — Ecoutez, messires, s'écria Charles de Valois d'une voix irritée, je vous défend de tenir devant moi un pareil langage. J'estime plus haut la vie d'un de mes sujets. Laissez aller ce jeune homme... A cheval messires! c'est perdre trop de temps!

— Allons, murmura Saint-Pol à l'oreille de son frère, ne répondez pas, prends le cheval de ton écuyer et partons. Monseigneur de Valois sera toujours un incorrigible et incrédule défenseur du menu peuple.

Les écuyers et servants d'armes remirent alors l'épée au fourreau, et amenèrent les chevaux de leurs maîtres.

— Etes-vous prêts, messires? demanda le comte de Valois. En ce cas, hâtons-nous, je vous en prie, sinon nous arriverons trop tard pour la chasse. Et toi, vassal, marche à côté de nous, et ne t'écarte pas du chemin. A quelle distance sommes nous encore de Wynendael?

Le jeune homme se découvrit respectueusement, s'inclina devant son sauveur et répondit: — Encore une petite heure de marche, monseigneur.

— Cet homme-là m'est suspect! dit Saint-Pol; un loup se cache peut-être sous cette peau de mouton.

— C'est ce que je pense depuis longtemps ajouta le chancelier Pierre Flotte. En vérité, il nous lance des regards de loup et dresse l'oreille, comme un lièvre, à nos moindres paroles.

— Ah! ah! je sais qui il est! s'écria Châtillon. Navez-vous pas, messires, entendu parler d'un certain tisserand, nommé Pierre de Coninck, qui habite Bruges?

— Vous vous trompez, seigneur comte, observa Raoul de Nesle; j'ai eu personnellement occasion, à Bruges, de parler au célèbre tisserand, et bien qu'il dépassât en finesse et en malice l'homme à qui nous avons affaire, je dois déclarer qu'il n'a qu'un œil, tandis que notre guide en a deux à son service.

— En voilà assez sur ce sujet, messires! dit Châtillon, et finissons cette conversation. A propos, ajouta-t-il, savez-vous ce que notre gracieux roi Philippe prétend faire de ce noble pays de Flandre? Sur ma parole, si notre illustre souverain tient son coff' fort fermé, comme monseigneur de Valois garde sa bouche close, on fera maigre chère à la cour.

— Propos en l'air! répondit Pierre Flotte; le roi parle quand cela lui plait. ralentissez un peu l'allure de vos chevaux messires, et je vous apprendrai des choses que vous ignorez.

Les chevaliers se rapprochèrent avidement les uns des autres, et laissèrent le comte de Valois prendre quelque avance. Quand il fut assez loin, pour ne pouvoir les entendre, le chancelier reprit: — Ecoutez, les coffes de notre gracieux roi Philippe le Bel, sont vides. Enguerrand de Marigny lui a fait accroire que la Flandre pouvait les remplir, et, certes, ce n'est pas là un mensonge; car ce petit pays où nous sommes, possède plus d'argent à lui seul que toute la France entière.

Les chevaliers sourirent et se condèrent la tête à plusieurs reprises, en signe d'assentiment.

— Ecoutez encore, cont nua Pierre Flotte, nous avons une reine qui s'appelle Joanne et qui déteste les Flamands. Sa haine, contre ce peuple hautain, ne saurait s'exprimer. Elle disait, il y a quelque temps je l'ai entendu de sa propre bouche—qu'elle voudrait voir le dernier Flamand accroché à une potence.

— Voilà qui s'appelle s'exprimer en reine! s'écria Châtillon! Si je deviens jamais gouverneur de ce pays, ainsi que me l'a promis ma gracieuse souveraine je vous garantis messires, que sa cassette regorgera d'argent et que je saurai bien la débarrasser de Pierre de Coninck, des métiers des guildes et de toute cette guenille de gouvernement populaire. Ah ça! mais pourquoi donc est audacieux manant écoute-t-il notre conversation?

Le Flamand qui leur servait de guide, s'était approché sans qu'on s'en aperçut et avait recueilli d'une oreille attentive les propos échangés entre les chevaliers. Dès qu'il s'aperçut qu'il était découvert, il s'élança à travers les arbres de la forêt: une indéfinissable expression se peignit sur ses traits; il s'arrêta à quelque distance et tirant son poignard de sa gaine de cuir. — Messire de Châtillon, s'écria-t-il d'un ton menaçant, regardez bien cette lame afin de pouvoir la reconnaître le jour où elle vous frappera au cœur.

— N'y a-t-il donc aucun de mes hommes qui me débarrasse de ce diable? s'écria Châtillon avec fureur.

— A peine avait-il prononcé ces mots qu'un robuste soldat sauta à bas de son cheval, et courut, l'épée nue, sur le jeune homme. Celui-ci s'arrêta court, remit tranquillement son poignard dans son fourreau, ferma les poings, et attendit son ennemi de pied ferme.

— Tu vas mourir, damné Flamand! s'écria l'homme d'armes en levant son épée sur le guide.

Le jeune homme ne bougea pas, ne dit pas un mot; mais il fixa sur son adversaire ses deux grands yeux, flamboyants comme des éclairs. L'assailant, pénétré jusqu'au fond de l'âme par la puissance de ce regard abassa son arme, comme si le cou age lui faisait défaut.

— Tue, tue! lui cria Châtillon.

Mais le Flamand ne jugea pas à propos d'attendre l'effet de ces paroles; d'un bond il s'élança sur l'homme d'armes, en évitant son épée, lui étroit les reins entre ses bras robustes, et lui frappa si violemment la tête contre un tronç d'arbre, que le malheureux s'affaissa inanimé sur le sol. Un suprême cri d'angoisse retentit dans le bois une dernière et sinistre convulsion parcourut les membres du soldat, et ses yeux se fermèrent pour ne plus se rouvrir.

Un éclat de rire triomphant s'échappa de la poitrine du Flamand; il approcha ses lèvres du cadavre inanimé et dit avec une sanglante ironie: — Va dire à ton maître que la chair de Jean Bredel n'est pas réservée aux corbeaux; la chair de l'étranger est un meilleur aliment pour eux!

A ces mots, il prit sa course à travers les taillis et disparut dans les profondeurs du bois.

Les chevaliers avaient suivi avec anxiété cette terrible lutte; mais elle avait été si rapide qu'ils n'avaient pas eu le temps d'échanger une seule parole; dès qu'ils furent revenus de leur stupéfaction, le comte de Saint-Pol s'écria: — En vérité, seigneur comte, mon frère je crois que ton homme d'armes a affaire à un enchanteur. Ce combat n'est pas naturel.

— Maudit pays! répondit Châtillon avec abattement. Mon cheval se casse le cou; mon fidèle serviteur paye de sa vie son dévouement! C'est un jour de malheur! Allons, mes amis, relevez le corps de votre camarade; transportez le aussi bien que possible au plus prochain village, afin qu'on le guérisse ou qu'on l'enterme! Je vous en prie, messires, que le comte de Valois ne sache rien de cet accident.

— Nous vous comprenons parfaitement! répondit Pierre Flotte. Mais, messires, jouons de l'épée et marchons en avant. Voyez, monseigneur de Valois va disparaître sous les arbres.

Tous, à ces mots, lâchèrent la bride à leur montures, et bientôt ils eurent rejoint le comte, leur chef. Celui-ci chevauchait lentement et ne s'aperçut pas de l'approche de ses compaignons. Sa tête, couverte d'un casque argenté, était penché sur sa poitrine, son gantelet de fer et sa bride s'appuyaient sur la crinière de son cheval; de son autre main il étrenuait la poignée d'une épée de combat suspendue à la selle.

Tandis qu'il était absorbé dans une profonde méditation et que les autres chevaliers se renvoyaient l'un à l'autre d'ironique coups d'œil sur disposition mélancolique de leur maître, le château de Wynendael apparut tout à coup avec ses hautes tours menaçantes et ses gigantesques remparts.

— Noël! Noël! s'écria avec joie Raoul de Nesle; voilà enfin le terme de notre voyage! Nous voyons Wynendael en dépit du diable et de la sorcellerie!

— Je voudrais le voir en flammes! murmura Châtillon; il m'a déjà coûté un excellent cheval et un fidèle serviteur.

En ce moment, le chevalier qui portait les fleurs de lis sur sa poitrine, se retourna et dit, la main tendue vers le château que l'on découvrait en ce moment en entier: — Messires, ce château est la demeure de l'infortuné comte de Flandre, Guy de Dampierre; c'est un père à qui l'on a arraché son enfant, un souverain dont nous avons conquis le pays, grâce au bonheur de nos armes. Je vous en prie, messires, ne paraissez pas devant lui avec la fierté des vainqueurs, et n'accroissez pas ses douleurs par de hautains discours.

— Comte de Valois, répondit Châtillon avec une certaine amertume, croyez-vous donc que les lois de la chevalerie nous soient inconnues, et ne sache pas, moi qui vous parle, qu'il est un devoir d'un chevalier français de se conduire généreusement après la victoire?

(A continuer.)

HOMEVIE

Prononcée par Mgr. l'évêque de Poitiers dans la chambre du Grand Séminaire, à la messe du 24^e anniversaire de son épiscopat (25 Novembre 1873).

Domine, miserere filio meo quia tenuerunt et male iudicium: non carpebat in ignem et crebro in aquam; et obtulit eum discipulis suis, et non poterunt curare eum.

Seigneur, ayez pitié de mon fils, qui est lunatique et qui souffre d'un mauvais mal; car il tombe souvent dans le feu et très souvent dans l'eau; et je l'ai présenté à vos disciples, et ils n'ont pas pu le guérir. (Math., xvii, 10, 15.)

Mes vénérables frères et mes chers fils en Jésus-Christ,

(Suite et fin.)

Ah! si ce peuple allait pousser le cri qui partit de la poitrine, s'il allait verser les larmes qui jaillirent des yeux de l'homme de notre Evangile! S'il allait dire à Jésus: "Je crois, Seigneur." *Credo Domine*, mais après un siècle d'orgies intellectuelles, de perturbations sociales, ne vous offensez pas de la faiblesse et de l'imperfection de ma foi. Je crois, mais venez vous-même au secours de mon incrédule, et réparez dans ma croyance les brèches que tant de révolutions y ont faites; *Credo Domine; ajuva incredulitatem meam*. Oui, s'il en était ainsi, le résultat est certain, il est écrit d'avance.

Le malheureux possédé qui gisait à terre qui se tordait d'une façon affreuse, Jésus lui prit la main et le souleva; *Jesus autem, tenens manum ejus, elevavit eum*; et il se leva; *et surrexit*; et il fut guéri à partir de cette heure: "et curatus est quer ex illa hora."

Il est vrai, le Seigneur avait parlé d'une voix haute et ferme à l'esprit mauvais et malfaisant; "Et increpavit Jesus spiritum immundum—comminatus est spiritum immundum." Quand Satan est bien reconnu comme tel, quand on a en face de soi le génie de la destruction et du carnage, c'est perdre son temps que d'user de formules modérées et courtoises. Il ne sied point, nos anciens l'ont dit ainsi, il ne sied point à l'exorciste de tenir l'aspersoir d'une main gauchée de velours. En définitive, devant l'incrédation et la menace, l'esprit immonde sorti pour ne plus rentrer.

Il est vrai encore, ta sortie fut accompagnée de hurlements, de violences et de cruautés; et quelques uns disaient que l'enfant était mort; Ita ut multi dicerent quia mortuum est. Le monde est plein de gens qui veulent voir la mort là où est la résurrection et la vie. En réalité, le démon avait obéi à l'injonction divine et l'enfant regagna la maison paternelle rendu au calme et à la santé.

Ainsi en sera-t-il de notre destinée. Que l'influence démoniaque, que l'esprit révolutionnaire dont la société est travaillée, soient bannis de notre régime légal, de notre constitution publique, la convalescence est prochaine, la guérison est assurée. Au contraire, tant que le même esprit subsistera, tous les expédients de nos empiriques avorteront; les mêmes incidents, les mêmes crises, les mêmes catastrophes se renouvelleront à des termes de plus en plus courts, et avec des symptômes de plus en plus graves.

V. Est-ce que nous nous arrêterons ici mes vénérables frères et mes très chers fils? Non, car au contraire ici commence la partie morale et pratique du récit qui nous touche plus personnellement.

Quand Jésus lui entra dans la maison "ses disciples l'interrogeaient en secret, et lui demandaient: D'où vient que nous n'avons pu chasser ce démon?"

Voilà bien la délicatesse de conscience des hommes du sanctuaire, comme aussi des chrétiens qui font profession d'être les disciples fidèles du Christ. Encore que la persistance du mal social ait pour cause l'infidélité et l'indocilité des mondains beaucoup plus que leur propre infirmité, ils ont à cœur néanmoins à s'interroger eux-mêmes et d'interroger le divin Maître sur leur part de culpabilité. Car enfin, pourquoi un sacerdoce si nombreux, pourquoi une élite si considérable d'hommes croyants et pratiquants n'apportent-ils aux souffrances du pays qu'un remède et si peu appréciable et si peu efficace! Les étrangers, qui savent et qui admirent, et qui en vient tout ce que la France catholique contient d'éléments exquis, se posent souvent à eux-mêmes cette question. Comment s'expliquer que tant de charité, tant d'activité, tant de dévouement produisent si peu d'effet et si peu de fruit quant à l'amélioration de la chose publique? "Tunc accesserunt; Quare nos non potuimus ejicere illum?"

Et Jésus leur dit: "A cause de votre incrédule!" Dixit illis Jesus; Propter incredulitatem vestram. Non pas, certes, une incrédule absolue. Ils avaient cru et n'avaient pas cessé de croire; nous dit saint Hilaire: "Crediderant quidem Apostoli"; mais ils n'étaient pas parvenus à une foi parfaite; "non dum tamen erant perfecti fidei." D'ailleurs, durant le temps que leur Maître était demeuré sur la montagne;

"nam Domino in monte demorante," et qu'eux-mêmes avaient résidé au milieu de la foule; et ipsi cum turba residentibus, ils n'avaient point échappé à la contagion de cette société incroyante: une certaine tiédeur avait amoindri, avait relâché leur foi; "ipsi cum turba residentibus, quidam tepere eorum fidem relaxaverunt." Le reproche de Jésus-Christ à ses disciples était donc fondé, par ce que, en son absence, la routine de leur ancienne infidélité avait acquis quelque chose de son empire: "quia, absente se, antiquæ infidelitatis consuetudo subreperat."

Et de là, mes vénérables frères et mes très chers fils, de là notre grand docteur déduit cet enseignement magistral, que je propose aux méditations de tous les hommes publics de la génération présente: "Le Seigneur, dit-il nous enseigne donc que ceux-là ne peuvent apporter au monde aucun élément de salut, qui, dans la pleine lumière des temps évangéliques, et après la venue de Jésus sur la terre, s'écartent et se retirent de la foi, comme si Jésus était absent?" "Docet igitur eos nihil salutis afferre posse qui, medio Evangeliorum adventus sui tempore, a fide, tanquam Domino absente, deservissent." Le pontife du quatrième siècle, n'est-il pas vrai, touche ici la plaie vive de notre temps. Le grand péril et le grand mal de nos sociétés nous l'avons dit cent fois, c'est que, dans l'ordre des choses publiques et sociales, les fidèles et trop souvent les prêtres de notre génération ont cru que, même en pays de christianisme, on pouvait observer la neutralité et l'abstention vis-à-vis de la foi chrétienne, comme si Jésus-Christ n'était pas venu ou avait disparu du monde. Or, quiconque professe et pratique une pareille théorie se condamne à ne rien pouvoir absolument pour la guérison et le salut de la société; "eos nihil salutis afferre posse qui medio, Evangeliorum et adventus sui tempore, a fide, tanquam Domino, absente deservissent. Elever une telle maxime à la hauteur d'un principe de gouvernement et d'une doctrine d'Etat, c'est préconiser la politique du néant.

Dites tant qu'il vous plaira, et sans vous ressouvenir que vous êtes du nombre des disciples du Christ, dites que ce point est un de ceux qui constituent depuis quatre vingt ans notre droit public français. J'aurais la douleur de parler comme l'histoire en vous répondant que le droit dont ce pays a joui, dont il a usé depuis quatre vingt ans, c'est le droit de tomber du haut mal de glisser souvent dans l'eau, parfois dans le feu, hélas! et aussi dans le sang, et enfin c'est d'être périodiquement renversé et jeté à terre. Témoins de nos chutes si souvent renouvelées, les autres peuples nous observent avec inquiétude. Toute société intime, toute alliance sérieuse nous est refusée; on se gare, on s'éloigne de nous, à peu près comme, dans nos asiles de charité, on confine en un quartier à part cette catégorie d' incurables qu'on nomme "les tombeurs", et dont le voisinage est pour les autres un motif perpétuel d'appréhension et d'effroi. Et bien! si nous n'avons pas réussi à chasser ce mal intérieur qui nous mine, qui nous dessèche, qui nous tue, c'est que, tout en ayant la foi privée, nous avons accepté notre part de fidélité nationale; c'est que quand Jésus-Christ, par l'organe infatigable de son Vicaire de son Eglise, a condamné une doctrine sociale comme erronée et pernicieuse, nous l'avons préconisée comme nécessaire; quand il a enseigné une chose, nous avons à peu près invariablement fait le contraire: "Me aliud jubente, et aliud perpetrante." Là est la cause de l'affaiblissement de notre pouvoir et de notre action. Et c'est ce que les apôtres et les disciples du Christ doivent se tenir pour dit à eux-mêmes; "Quare nos non potuimus ejicere illum? Dixit illis Jesus; Propter incredulitatem vestram."

VI. Le Seigneur ajouta un dernier mot; "Cette espèce, dit-il, n'est chassée que par la prière et par le jeûne"; "Hoc autem genus non ejicitur nisi per orationem et jejunium."

Ici du moins, me direz-vous les disciples d'aujourd'hui sont en règle. Les hommes de bien ont prié, ils ont jeûné. — C'est vrai, et nous aimons à répéter que le symptôme le plus rassurant de l'heure actuelle est cette ardeur pour la prière, qui se manifeste de toutes parts. Mais encore y a-t-il prière et prière, dans la foi qui la dicte et qui l'inspire. Or, si nous allions demander à Dieu de sauver une société résolue à se passer de lui, à contredire ses enseignements, à méconnaître et à violer ses droits, notre prière resterait sans effet. Le recours temporel de Dieu ne peut être légitimement invoqué contre son autorité et son empire. Le Seigneur Jésus nous a indiqué le type et le modèle de toute bonne prière. "Vous priez donc ainsi," dit-il; "Sic ergo vos orabitis"; "Notre Père qui est au ciel, que votre nom soit sanctifié sur la terre comme au ciel." Cela étant, mes vénérables frères et mes chers fils, quel pourrait être le sort d'une prière adressée au Père céleste en faveur d'un ordre de choses qui se déclarerait indifférent et étranger à la glorification de son nom, à l'établissement de son règne, à l'accomplissement de sa volonté sur la terre d'un ordre de choses, enfin,

qui, à l'encontre des autres demandes sug- gérées par Jésus, multiplierait les pièges qui induisent les hommes dans la tentation et favoriserait ici-bas le mal par excellence, qui est le péché ?

Et quant au jeune, assurément c'est un beau spectacle de voir une partie notable de la nation s'imposer librement à elle-même un jour de pénitence et d'expiation. Mais la mortification du corps n'a qu'un prix secondaire et de la volonté. Il faut lire sur ce point le chapitre cinquante huitième d'Isaïe. Si donc notre jeune est un jeune juïdique, au fond duquel on retrouve toujours nos mêmes obstinations ; si nous soutenons opiniâtement les mêmes systèmes condamnés par l'enseignement et par les définitions de l'Eglise ; si nous caressons toujours les mêmes préjugés, si nous adorons toujours les mêmes idoles les jeunes corporels n'obtiendront point grâce pour nos intelligences indociles, pour nos volontés immortifiées. " Pourquoi avons nous jeuné sans que vous nous ayez regardés ? " disent-ils : " Quare jejunavimus, et non aspexisti ? Et le Seigneur répond : " C'est parce que, dans le jour " même de votre jeûne on trouve votre volonté " qui ne veut pas s'accorder à la mienne " " Ecce in die jejunii vestri invenitur voluntas vestra. "

Tous, tant que nous sommes donc, mes vénérables frères et mes très chers fils, disons avec le prophète : " Malheur à moi, " parce que, habitant au milieu d'un peuple " aux lèvres souillées, j'ai souvent omis " de rendre témoignage aux pures doctrines " de la vérité ; et, parlant la langue " de ceux au milieu desquels je vivais, j'ai " contracté moi-même la souillure des lèvres " " Vires vobis, quia tacui, quia vir " pollutus labiis ego sum, et in medio populi " polluti labia habentibus habitavi. " Tous tant que nous sommes, disons aujourd'hui au Seigneur, augmentez en nous la foi ; étendez là à tout ce qui est de son empire ; car vous êtes le Dieu des peuples au même titre que le Dieu des anges : " Et dixerunt Apostoli Domino ; Adauge nobis fidem. "

VII. Pour nous, en ce vingt quatrième anniversaire de notre élévation à l'épiscopat, il nous appartient d'avoir devant les yeux ces vingt quatre sièges rangés autour du trône de l'Agneau, et sur lesquels sont assis les vingt quatre vieillards, vêtus de vêtements blancs et portant sur leurs têtes des couronnes d'or. La tradition nous enseigne que ces vingt quatre sièges figurent, dans l'ancienne loi, vingt quatre princes de sanctuaire, chefs des vingt quatre familles que David avait proposées au service du temple, et dans la loi nouvelle l'universalité des chaires épiscopales rangées autour du trône du représentant visible de Jésus-Christ.

Assis, malgré mes démérites, et cela depuis bientôt un quart de siècle, sur l'un de ces sièges les plus illustres, ah ! daigne le Seigneur m'y donner, moi, conserver toujours la pureté du cœur, figurée par la blancheur des vêtements sacrés ! Et que toujours je sois fidèle à incliner, que je sois toujours prêt à jeter ma couronne aux pieds de Celui qui est assis sur le trône des Cieux (89), et de son Vicaire doucement posé sur la chaire apostolique ! A cette chaire sacrée nous nous sentons uni par des liens d'obéissance, de respect, d'amour, que resserrent, que fortifient chaque jour d'avantage et les tribulations immenses et les douleurs sans fin dont le cœur du Pontife est abreuvé, et que partagent avec lui tous les cœurs fidèles.

LES TROIS-RIVIÈRES



JEUDI 8 JANVIER.

Dès la reprise des débats du parlement local le gouvernement sera probablement interpellé par les amis de la Cie du chemin de fer du Nord pour dire quelle contribution en argent il consentira à faire en faveur de la compagnie. Dans le cas où le gouvernement ne se montrerait pas assis libéral que la compagnie le désire on essaiera sans doute de lui forcer la main par un vote de non-confiance.

Nous avons déjà fait remarquer que les privilèges accordés à cette compagnie sont tels qu'ils constituent en quelque sorte la création d'un Etat dans l'Etat. Le gouvernement doit comprendre aujourd'hui que nous avons dit la vérité.

Le chemin de fer du Nord est sans contredit une voie aussi importante pour les habitants de la rive Nord que le Grand Tronc l'est pour la rive sud. Mais qui empêche le gouvernement de construire lui-même ce chemin et d'en garder le contrôle ?

L'expérience a prouvé jusqu'aujourd'hui que les spéculateurs et les capitalistes ne mettront point de fonds dans cette entreprise, qu'au contraire ils la retarderont jusqu'à ce que le gouvernement leur en ait payé la pleine valeur et en outre des profits considérables. Ils ne s'en mêleront pas d'autres conditions, et la conséquence en sera qu'une fois ces personnes enrichies à même les fonds publics, elles profiteront de leur position pour contrôler la politique et la faire tourner à leur profit.

L'autorité cependant, pour atteindre sa fin et rendre la justice au peuple, doit être élevée au-dessus de ces intérêts et à l'abri de toute influence. Il serait donc regrettable dans la circonstance de voir le gouvernement se livrer à la Cie du chemin du Nord et sacrifier des principes à des intérêts. On fait valoir que les intérêts sont légitimes, mais en fut-il ainsi, que cela ne justifie par tous les moyens et n'autoriserait encore moins à détruire les principes d'ordre et d'autorité.

Le chemin de fer du Nord est une nécessité, nous dit-on ; mais ce qui n'est pas une nécessité c'est que le gouvernement fasse présent à quelques personnes ou à une compagnie des fonds nécessaires pour le construire, parce qu'il est contraire à la justice que le domaine public soit employé à faire la fortune de quelques particuliers. On se plaint aujourd'hui que la corruption est un mal social. Or le moyen de la faire disparaître c'est de ne pas exposer les citoyens à la tentation de se mêler d'affaires publiques dans le but d'obtenir des avantages personnels.

La construction du chemin de fer du Nord n'intéresse pas seulement une partie du pays, mais le pays tout entier, et il serait équitable qu'il fut fait à même le trésor public.

Si comme en Angleterre ou en France des compagnies s'offraient de construire ce chemin de leurs deniers pour l'exploiter à leur profit, le gouvernement ne devrait pas y faire d'obstacle mais simplement garder le contrôle du chemin pour la protection du public, comme par exemple la fixation des tarifs, la liberté d'user du chemin pour le transport des troupes etc.

Dans le cas actuel il n'en est pas ainsi. Aucune compagnie n'est en état de construire le chemin et aucune ne voudrait y mettre ses propres fonds. Puisque le gouvernement doit tout faire il doit donc rester le propriétaire du chemin.

On nous objectera peut-être que la Cie du chemin du nord a des fonds particuliers ; qu'elle possède le million de Québec, les cent mille piastres de la ville des Trois-Rivières et d'autres municipalités. Mais on ne peut pas dire que ce soit là des fonds particuliers. Au contraire ce sont des fonds publics puisqu'ils sont prélevés par des taxes publiques.

Et puisque les travaux projetés doivent être faits à même les deniers publics, les municipalités ont droit d'être déchargées des taxes auxquelles elles sont soumises afin que leurs habitants ne soient pas dans une condition pire que ceux de tous les autres parties du pays. Les charges publiques doivent peser sur tout le monde également et il n'y a pas de raison pour que les uns soient plus obérés que les autres.

Pour notre part nous considérons que le gouvernement ne doit rien donner à la Compagnie du Nord ; mais qu'il doit exiger d'elle qu'elle construise le chemin ou renonce à sa chartre, alors il le construira lui-même. S'il n'a pas les moyens de la construire tout à la fois et dans l'espace d'un an ou deux, qu'il le construise par parties.

Qu'il commence par exemple à faire le chemin des Piles ; ce sera une grande voie de communication pour le commerce de bois et de plus un chemin de colonisation des plus avantageux. C'est sans contredit la partie de chemin qui facilitera le développement de la plus grande portion du territoire de la rive nord. Il pourra ensuite relier cette branche de chemin à Québec et Montréal et compléter ainsi en peu d'années une immense voie publique.

Le parlement fédéral est dissout avant l'époque ordinaire fixée par la loi et le peuple est appelé à de nouvelles élections.

Ce simple fait indique un état de chose anormal dans l'ordre politique et montre que les hommes qui avaient été revêtus de l'autorité n'ont pas rempli leurs devoirs ; que leur choix n'avaient pas été fait judicieusement, ou que ceux qui sont actuellement au pouvoir projettent d'influencer le collège électoral de la nation !

Nous ne savons pas ce qui sera fait de la part du gouvernement ; mais nous n'hésitons pas à dire qu'il a été prouvé de la manière la plus patente que les dernières élections ont été dans certaines parties du pays entachées d'une corruption honteuse et effrénée. Ce n'est pas la conscience du devoir qui a guidé grand nombre d'électeurs dans le choix des candidats lors de la dernière élection ; c'est l'or de Sir Hugh Allan et les fonds secrets amassés par le dernier ministère au moyen d'un pourcentage illicite sur le prix des entreprises publiques, comme il a été prouvé lors de l'enquête du Pacifique et comme l'ont admis les journaux ministériels d'alors.

La cause première des élections que nous subissons dans le moment provient donc de la politique vicieuse de l'ancienne administration.

Si, comme les catholiques n'ont cessé de le réclamer, les chefs du parti conservateur eussent voulu recevoir et mettre en pratique les enseignements de l'église, le scandale du Pacifique eût été évité et l'ancienne administration eût été encore debout, forte de la justice et du droit. On s'en rappelle, lors des dernières élections le pays s'est trouvé partagé en trois camps. D'un côté il y avait les catholiques, de l'autre les libéraux et au milieu les conservateurs qui étaient au pouvoir et se gardaient d'accepter les doctrines chrétiennes et catholiques sous prétexte qu'elles causeraient leur perte. Ces hommes ne voulaient pas de la morale telle que la religion l'enseigne parce qu'ils la trouvaient trop rigide et propre à effrayer la majorité du pays. Ils ont préféré se créer une morale de tempéraments, de compromis et, en la pratiquant ils ont soulevé contre eux la conscience de leurs meilleurs défenseurs et se sont perdus. Il était évident qu'une semblable conduite profitait au parti libéral et lui ouvrait les accès du pouvoir.

Les chefs du parti soi-disant conservateur n'ont pas voulu suivre les avertissements de ceux qui étaient leurs véritables amis et aujourd'hui ils ont disparu de la scène publique d'une manière ignominieuse et ont perdu pour toujours la confiance dont ils étaient entourés.

C'est là un grand enseignement, et puisque le collège électoral en profiter pendant les prochaines élections. C'est le devoir des électeurs de réparer la faute commise et de

choisir à l'avenir des hommes qui demanderont à la religion de les instruire sur le droit, l'honnêteté et le juste, dans la vie publique comme dans la vie privée. Par suite de malheureuses circonstances, tous les hommes, ne connaissent pas la senle vraie et unique religion établie par Dieu ; mais tous cependant admettent que c'est la religion qui doit apprendre ce qui est bien ou mal en tout ordre chose. La première règle que les électeurs doivent suivre dans les nouvelles élections consiste donc à n'accepter pour candidat que des hommes qui professent cette vérité et en ont toujours fait la règle de leur conduite.

NOUVELLES ELECTORALES.

Tout se prépare pour les élections dans le District.

En cette ville on parle d'une opposition à M. Wm. McDougall, mais le candidat ministériel n'est pas encore connu officiellement. Néanmoins, on parle de M. Wm. Dawson, ancien député, et depuis employé par le ministère Cartier-McDonald. M. Dawson serait le candidat ministériel. Si cette rumeur est fondée, on peut s'attendre à des volte-face très déagées de la part de certains gens qui ne veulent pas perdre l'habitude de vivre aux dépens du trésor public. Ces gens commencent déjà le mouvement tournant et on les verra bientôt le front haut, défendre la nouvelle administration qu'ils combattaient, et voter pour l'homme qu'elle leur enverra. Que cet homme soit sans principe, étranger, transfuge, ils le supporteront tout de même, et demain, ils auront des louanges pour ce qu'ils méprisaient hier.

Les événements prouveront bientôt si nos prévisions sont justes.

M. P. A. Boudreau, Avocat de cette ville a, parait-il, commencé avant hier la lutte contre M. Gaudet dans Nicolet. Nous ne prenons pas cette candidature au sérieux.

Dans St. Maurice, M. Chs. Lajoie fait de l'opposition à M. Lacerte.

La rumeur circule en ville, que M. Normand briguera les suffrages des électeurs du Comté de Champlain. S'il est le cas, nous sommes convaincus que ces derniers feront à M. Normand le même accueil que par le passé. On sait que la candidature de M. Normand est une de ces candidatures rehauffées pour la quatre ou cinquième fois.

On lit dans le *Nouveau-Monde* ;

En vue des élections prochaines, nombre de nouvelles candidatures s'annoncent sur tous les points du pays.

Dans Montréal centre, M. Devlin se présente contre l'ancien député M. Ryan ; dans la division Ouest on parle de M. Frédéric MacKenzie, comme remplaçant M. Young ; on ne connaît pas encore d'adversaire à M. Jetté dans la division Est.

Dans le comté d'Hochelega hier, MM. David et de Bellefeuille ont adressé la parole aux électeurs au Saut au Récollet et MM. Beaubien et Rainville, au Village St. Jean Baptiste.

M. Pagnuelo, de Montréal et M. Charlebois de Laprairie ont posé leur candidature dans le comté de Laprairie.

M. Anable Jodoin, fils, de cette ville se présente dans le comté de Chambly, en opposition à M. Benoit.

NOUVELLES

Dimanche dernier, était le jour du cinquantième anniversaire de prêtrise du Rév. M. L. Brassard, curé de St. Roch, diocèse de Montréal. Un bon nombre de ses vénérables confrères sont allés le féliciter, en attendant que les circonstances leur permettent de chomer solennellement ses *Novices d'or*.

M. O'Leary, favorable aux catholiques vient d'être élu pour le comté de Kent, N. B. au parlement local.

Nous accusons du 3^e n^o du Bulletin de l'Union Allet. Il est très intéressant, spécialement pour les zouaves. Nos félicitations au Bureau de Régie pour la manière dont il conduit cette œuvre qui tient si fort au cœur de tous les zouaves.

New-York, 4 janvier.

L'agent de la compagnie des steamers français a reçu la dépêche suivante : " Paris 4 janvier.—La cour d'Amirauté Française a prononcé son jugement déclarant que le manœuvre du *Ville du Havre* ne mérite aucun blâme et que la mauvaise manœuvre du *Loch Earn* a été la cause du désastre. La cour a fait l'éloge du capt Surmont. "

UNE TRISTE AFFAIRE.—Mercredi, le 31 décembre, à St. Romuald, M. Gabriel Lemieux a tiré un coup de feu sur son fils, à la porte de sa maison. Le même coup de feu blessa mais non dangereusement, un jeune garçon qui jouait avec son fils.

On n'a pas expliqué la cause ou la raison du coup de feu.

On est d'opinion que c'est arrivé accidentellement.

M. Millier, juge de paix et le greffier de la paix, sont partis aujourd'hui pour prendre la déposition du jeune blessé.

Une nouvelle branche s'est ouverte, cette année, dans le commerce de bois sur la ligne du Grand-Tronc. Il s'agit d'un merisier égaré, que l'on apporte en grande quantité aux diverses stations de cette ligne, dans cette partie du pays. Ce bois est fort recherché et rapporte naturellement de grands profits. On l'expédie à Québec et de là il sera, au printemps, mis à bord des bâtiments pour l'Angleterre. *Pionnier de Sherbrooke*.

— La vérification des comptes de M. David Gage, ex-trésorier de la ville de Chicago, a révélé une petite défalcation de \$352

703. Le coupable ne sera pas inquiété à raison de cette peccadille, attendu qu'il possède des biens évalués à \$500,000, et que par conséquent la ville ne perdra rien.

—Le *National* constate que la croisade entreprise à Montréal pour la tempérance a donné les résultats les plus heureux, si l'on en juge par les plaintes des épiciers et des aubergistes qui déclarent unanimement n'avoir jamais fait, à l'époque des fêtes, aussi peu de ventes que cette année.

ST. MARTIN, 2 Janvier.— La paroisse de St. Martin, district de Québec, vient d'être le théâtre d'un événement assez tregue.

Voici l'histoire que raconte l'*Evénement* et dont il garanti la véracité :

Une vieille femme de cette paroisse, vivait seule et retirée, quand ses enfants, tous mariés, la décidèrent à vendre tous ses biens et à venir demeurer avec eux.

Elle vendit donc terre, construction, etc., pour la somme de \$2,000 qu'elle reçut comptant. L'acte de vente fut signé chez elle en présence de deux témoins, et l'argent compté devant eux. Possession immédiate de la maison était garantie par la vente ; l'acheteur cependant consentit à la laisser habiter pour quelque temps encore.

La nuit suivante, la vieille femme couchée seule à la maison comme c'était son habitude d'ailleurs, fut tout à coup éveillée par un bruit d'une porte enfoncée ; elle fut bientôt en présence de deux noirs qui lui demandèrent la bourse ou la vie.

Que faire en présence de ces deux hommes si ce n'est de s'exécuter ?

La vieille livra donc l'argent, moins \$100 que les voleurs eurent la générosité de lui laisser pour payer une dette.

Il prit goût alors aux deux nègres de boire un bol de café, histoire de se restaurer un peu.

Une telle pensée leur fut fatale, car en préparant ce café, elle coula dans les deux bols une forte dose de strychnine qu'elle avait dans la maison. L'effet ne se fit pas attendre. A peine les deux voleurs eurent-ils ingurgité le breuvage, que la table leur sembla tourner et bientôt ils s'endormirent tous deux du sommeil de l'éternité.

La vieille recourra ainsi son argent ; mais quelle fut sa surprise, quand en examinant plus attentivement les deux voleurs elle reconnut les deux témoins qui avaient signé à l'acte de vente. L'un était son voisin, et l'autre un de ses cousins, qui s'était déguisé en nègre pour la circonstance.

Nous lisons dans le *Courrier d'Ottawa* de vendredi ;

Nous regrettons beaucoup d'avoir à dire que l'état de sa Grandeur Mgr. Guigues est encore très précaire. Cet après-midi cependant il éprouvait un peu de mieux. Espérons que les ferventes prières qui s'élevaient en ce moment de toutes parts pour le rétablissement de cette sante si chère et si précieuse auront leur effet.

La semaine dernière cette ville a été le théâtre d'un triste accident, M. William Dodge, un des cultivateurs les plus riches et les plus estimés de Woodstock a trouvé une mort instantanée dans les circonstances suivantes : M. Dodge retournait chez lui en voiture avec deux chevaux fougueux, à peine fut-il sorti de la ville que ces animaux prirent le mors aux dents et partirent à fond de train.

La voiture venant en collision avec un poteau de télégraphe le rompit comme un roseau, malgré ce choc effroyable, M. Dodge resta encore debout dans sa voiture ; mais dans leur course effrénée les chevaux passèrent sur un poteau et alors l'infortuné M. Dodge fut lancé dans l'air à une hauteur de vingt pieds. Il tomba sur la tête et s'enfonça le crane, on vint le ramasser mais il avait déjà cessé de respirer. Il laissa une veuve et plusieurs enfants.

Affaires d'Espagne.

Malgré les vantardises des républicains, il se trouve aujourd'hui que les Carlistes ont réellement remporté une nouvelle victoire à Bagnolas. Un ordre du jour du général Turon admet que " Bagnolas a été réoccupé par les Carlistes et que son armée se trouve à Gérone. " Pourquoi n'est-elle donc plus à défendre la place confiée à sa garde ? Du reste, n'oublions pas que les victoires républicaines ont été de particulier, qu'elles laissent toujours l'avantage aux vaincus. Il en a été ainsi à Puente de Reina, il en a été de même à Montejarra, et il en sera ainsi, dit le *Moude*, jusqu'à ce que les Carlistes aient fait leur entrée dans la capitale. C'est le général carliste Sábals qui commandait à Bagnolas. Quant au républicain Turon, il a été relevé de ses fonctions comme capitaine général de Barcelone et remplacé par Martinez Campos.

Les Carlistes ont donné trois heures aux habitants de Berga pour quitter la ville qu'ils venaient de prendre. Les vivres manquant dans cette place, un grand nombre ont profité de cette autorisation.

Il faut que la cause de don Carlos soit en excellente voie de succès pour que le Roi ait pu se déterminer à lancer un décret pour un emprunt de 100 millions de réaux (25,315,000 francs).

L'emprunt Carliste, dit l'*Univers* est d'autant plus avantageux que pour beaucoup de capitalistes intelligents prêter au Trésor Royal sera un moyen de rentrer dans la dette bien aventureuse du Trésor révolutionnaire. Quant aux amis de la légitimité, ils saisiront cette occasion de contribuer au triomphe d'une cause qui est celle de la société européenne.

Quelques journaux républicains, décolorés sans doute par les défaites de Moriones, demandent son remplacement immédiat à l'armée du Nord.

Est-Il est complètement abandonnée, ayant été envahie par le choléra et d'autres épidémies qui causent de grands ravages

EST-IL EST COMPLÈTEMENT ABANDONNÉE

L'ordre public est sérieusement menacé à Sargosse ou un grand nombre de volontaires ont refusé de marcher contre les carlistes, qui viennent d'envahir la province sous la direction de Gamundi

EST-IL EST COMPLÈTEMENT ABANDONNÉE

Huile électrique excellent de Thomas... Valant dix fois son poids en huile d'olive... C'est la seule qui ne se gâte jamais...

Maison MARTEL & Cie. RUE DU PLATON.

- Cerises blanches de France en boîtes de 3 lbs. 100 btes. Citrons... Raisins nouveaux... Pêches... Poires... Ananas...

Liquors pour Dames

- Elixir de la Chartreuse, Elixir de Curacao, d'Orange, de Citron, d'Amour, d'Anisette, Cocoa Chouva

BENEDICTINE

De l'Abbaye de Fecamp (France) Montana—Cordial Américain, Maraschino—Liquor Italienne.

Autres Liqueurs Choies

Huile de Rhum de la Jamaïque, Rosée des Alpes, Rhum Blanc, ancien, VINS de Xérès, de Sandeman, France, de Océits, de Barcelone, etc.

BRANDY

Hennessy, Martel, Otard-Dupuy, Jules Robin, Pinet Castillon, VINE, CROWER & Co.

GIN DE LA HOLLANDE

Schiedam Schnapps.

FROMAGES

Anglais, Américain, de Gruyère.

Conserves et Pruneaux

De première qualité.

BIERE des brasseries

McCALLUM & DOW, 200 quarts à 36 sous le gallon, 200 doz. Bière en bouteille, 100 " Porter Anglais, 50 " Bière Anglaise en bouteille

BASS & ALLSEP

GREEN SEAL, GOLD SEAL, et C.

SIROPS

de Citron, d'Orange, d'Anana, de Pêche, de Poire, de Framboise, de Vanille, de Fraise.

Provisions

250 Bottes différents Thés, 500 quarts de Fleur de 1ère qualité, 200 quarts Harings Labrador, No 1, 200 quarts de Morue, 25 quarts MAQUREAU 1ère qualité, 50 Tonnes SIROPS des Barbades, 50 tonnes MELASSE.

Remèdes Patentés &c

Morue fumée, Morue fraîche, requête toutes les semaines.

Alcoolature d'Arnica

Huile Electrique de THOMAS. En vente chez U. MARTEL & Cie., Rue du Platon, Trois-Rivières, le 20 décembre, 1873.

LAJOIE & Frère

MARCHANDS, DE MARCHANDISES SÈCHES.

LAJOIE & Frère

MARCHANDS, DE MARCHANDISES SÈCHES.

LAJOIE & Frère

MARCHANDS, DE MARCHANDISES SÈCHES.

LAJOIE & Frère

MARCHANDS, DE MARCHANDISES SÈCHES.

L'AN 1874 !!!

AVENEMENT PROCHAIN DU COMTE DE CHAMBORD, HENRI V. !!!

A toutes les personnes qui voudront bien porter attention à la présente annonce.

SALUIS et BONNE ANNEE !!!

Vous trouverez à l'établissement du soussigné, un assortiment très complet, tels que :

Casques de monton de Perse, casques de Castor piqué et Seal skin, mitaines de kid pour Dames et Messieurs, souliers mous pour dames, messieurs et garçons, Peaux de Bufile, Feutres, Bottines de feutre, Bottines de kid et de chèvre piquée.

Montres, Pendules, Bagues et Joux d'or, Tabatières, Boîtes de Coquillages, Barils à bonbons, motteaux de fantaisie, et bonbons assorties, Pommes fameuses, etc., Raisins, Amandes, Sucres, Sirops, Thés, Cafés, Biscuits, Fromage, Macaroni, Vermicelle, Essence de Café, Sauce, Ketchup, Moutarde française et anglaise, Sardines à l'huile, Homards etc, etc.

VINS et LIQUEURS :—Brandy, Gin, Jamaïque, Whiskey, Rye, Vins de porte, Vins blanc, Vin de messe recommandé, Noyeau, Peppermint, Old Tom Gin, Vin de Gingembre, Vin Claret, " John Bull Bitters, " etc.

AUSI :—Dépot de machines à coudre célèbres de "Lockmann" et de "Webster" de Hamilton ont, Dépot d'Allumettes supérieures de Hamelin & Laganière de Ste. Anne de la Pêrade, P. Q.

Marque d'Attention.—Allez chez le soussigné et vous serez satisfaits, car là on ne vous fera qu'un seul et très bas prix.

J. H. MARCHILDON, Québec, 22 déc. 1873.

OCT. GIRARD & FRERE

Manufacturiers de Garnitures de Cor ouil Dorures et Argentours

Une attention toute spéciale sera donnée à la dorure et la remise en couleur de toute espèce de bijoux Rue Notre-Dame.

Octave Girard et François Larivière

Fabricants de Cercueil et entrepreneurs de Pâ mpe Funèbre

Coins des rues St. Philippe et St. Roch. Trois-Rivières, 18 déc.

O. CARIGNAN.

Offre en vente, 200 Qrs. de pommes de conserve, Greenings, Baldwin, etc. etc. 100 Qrs. d'ignons de premier choix. Trois-Rivières, 11 déc. 1873.

Bureau de collection et d'Assurance

sur la vie et contre le feu pour le district des Trois-Rivières.

Affaires gérées avec soin et diligence. EPHREM DUFRESNE. P. O. TRUDEL. Avocat. Agent collecteur. Rue Notre-Dame, porte voisine de H. R. Dufresne, libraire. Trois-Rivières, 9 oct. 1873.

Bills Privés.

Les personnes qui, dans les Province de Québec et de Manitoba, se proposent de s'adresser au PARLEMENT pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour des fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de faire toute autre chose qui aurait l'effet de compromettre les droits de l'un des deux Chambres du Parlement, lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette du Canada," elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (précédant clairement et distinctement la nature et l'objet de la demande), dans la "Gazette du Canada," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français, publiés dans le district concerné. Le premier et le dernier numéros des journaux contenant ces avis devront être envoyés au Bureau des Bills Privés de chacune des deux Chambres.

Toutes pétitions pour Bills Privés devront être présentées dans les trois premières semaines de la session.

ROBERT LEMOINE, Greffier du Sénat. ALFRED PATRICK, Greffier de la Chambre des Communes. Ottawa, 5 Dec. 1873.

Avis aux Consommateurs de Gaz.

Les Consommateurs de Gaz sont priés d'observer que M. J. G. LUCKEROFF a reçu du Président de la Compagnie du Gaz des Trois-Rivières, la charge de poser et réparer les appareils dans les maisons éclairées par le gaz.

Un ouvrier expérimenté s'occupe spécialement de ce service. Il fournira tous les objets requis, dont il en tiendra un assortiment complet de tous les goûts.

A L'ENSEIGNE DE LA BOULLOIRE ROUGE RUE ST. ANTOINE

Aussi. Grande Variété de Poëles à charbon et autres ; Ferblanteries, etc. Les pratiques y seront servis comme par le passé. Trois-Rivières, 15 Novembre 1873.



Voilà le grand remède pour la CONSOMPTION

laquelle peut être guérie par le ro-fuge à ce remède en temps propre, comme il a été prouvé par des milliers de certificats reçus par les propriétaires. Il est reconnu par plusieurs médecins éminents par la préparation la plus efficace pour le soulagement et la guérison de toutes les maladies des poumons, et nous le présentons au public, sanctionné par l'expérience de plus de quarante ans. Si ce remède est employé à temps, il ne manque que bien rarement de guérir rapidement les cas les plus sévères de Toux, Bronchite, Croup, Coqueluche, Grippe, Asthme, Rafroidissement de la Gorge ulcérée, des douleurs dans la poitrine ou dans les côtes, des Maladies du foie, des effusions sanguines de poumons etc. Le baume de Wistar ne fait pas secher une toux, et il n'en laisse pas la cause en arrière, comme cela est le cas avec la plupart des autres préparations, au contraire il la enlève humide, purifiant les poumons, en ôtant de cette manière la cause de la maladie.

Préparé par SETH W. FOWLE & FILS, Boston, Mass. Et à vendre chez tous les pharmaciens.

LA BANQUE DE QUEBEC.

Département d'Épargnes de Trois Rivières.

La Banque recevra des dépôts, sur lesquels sera payé un intérêt à raison de CINQ PAR CENT par an. Les dépôts pourront être retirés sans avis préalable, l'intérêt étant toujours payable de la date des dépôts jusqu'au temps où les dépôts seront retirés. J. SMITH, AGENT. Trois-Rivières, 27 mars 1873.

LE "OSBORN"

25 Premiers Prix, 1871 Le Roi des Moulins à Coudre!

Le soussigné prend de la occasion d'informer le public qu'il a en main un assortiment complet de machines à coudre autres celles mentionnées dans cet avis.

AVIS

Le Moulin à Coudre de Webster ressemble au moulin à coudre de Singer, mais il a subi beaucoup d'améliorations de grande importance. Il n'a ni cogs ni canis qui l'usent ou le font se casser, il fonctionne avec plus de facilité dans les gros ouvrages aussi bien que les ouvrages les plus délicats, et il a la meilleure navette en usage. Tous moulins garantis. J. Q. PAGE, dentiste, Agent, Rue du Platon. Les Trois-Rivières, 20 octobre 1873.

AVIS

Avis est par le présent donné qu'une demande sera faite à la prochaine session de la Législature de la province de Québec, pour obtenir un acte incorporant la "Congrégation de Notre-Dame des Trois-Rivières," autrement dite la "Congrégation des hommes des Trois-Rivières." Trois-Rivières, 8 septembre 1873.

Notice is hereby given that application will be made at the ensuing session of the Legislature of the province of Québec, for an act to incorporate the "Congrégation Notre-Dame des Trois-Rivières" otherwise named "Congrégation des hommes des Trois-Rivières." Three-Rivers, 8th September, 1873.

POISSON.

Harang Labrador, No 1 Morue verte en quart Morue verte en draft Morue Stêche Saumon Maquereau. Le tout de première Qualité et de prix modérés A Vendre par, G. TANGUAY. Basse-Ville Québec No. 20 Rue St. Paul.

LOR & DUFRESNE, MARCHANDS-TAILLEURS.

LES soussignés viennent d'ouvrir un magasin sur la Rue du Platon, (porte voisine de l'ancien magasin de feu On. Latrelle) où le public est invité à aller voir leurs importations du printemps. L'un des associés, M. Zéphir Lor après une expérience de plusieurs années, passées à l'atelier de feu M. Onésime Latrelle, ose demander une part du patronage de la ville et il espère pouvoir donner pleine satisfaction aux personnes les plus difficiles. Toute commande sera exécutée sous le plus court délai et à des prix très modérés. (En face du BLOCK BALCER) LOR & DUFRESNE. Trois-Rivières, 19 mai 1873.

THOMAS MINEAU, HOTELIER.

Au Village de la Rivière-du-Loup, (en haut) RUE ST. LAURENT.

On trouvera constamment à cet hôtel table bien servie, liqueurs de premiers choix, et tout le confort que l'on peut désirer. On sollicite une part du patronage public. 5 déc. 1873.—3

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE La Royale Canadienne.

CAPITAL AU TORISÉ \$5,000,000.

DIRECTEURS :

HON. J. YOUNG, M. P. Prés. J. E. SINCENNES, V.-Prés. ANDREW ROBERTSON, JOHN OSTELL. J. R. THIBAUDEAU, W. F. HAY, L. A. BOYER, M. P., M. C. MULLARBY, ANDREW WILSON.

Secr.-Trés. : ARTHUR GAGNON. Gérant, ALFRED PERRY

B. Principal, No. 100 Rue St. Jacques, Montréal J. C. A. PRIGON, Agent pour la cité et le district des Trois-Rivières.

Les Trois-Rivières, 13 Octobre 1873.

2000 ROBES DE CAROLE

D'UN SEUL MORCEAU, MOLLES, PESANTES, Et Cuir de 1re. qualité, A VENDRE

En GROS Seulement

Et à bon marché, A LA MANUFACTURE DE HENRY M. BALCER, TROIS-RIVIÈRES.

NOTA.— Grande remise sur les prix à MM. les Marchands qui feront des achats d'une certaine importance.

Trois-Rivières, 1 Octobre 1873.

Dr HALLER.

Le docteur M. E. HALLER ci-devant de la ville de Sorel, s'étant établi en cette cité, RUE ROYALE, offre ses services professionnels à tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Trois-Rivières 24 Novembre 1873.

O. HARDY DE CHATILLON.

MARCHAND ET IMPORTATEUR D'ARTICLES DE MUSIQUE ET DE LIBRAIRIE. NICOLET.

GEORGES BALCER

IMPORTATEUR ET COMMISSIONNAIRE EN GROS SEULEMENT. COIN DES RUES NOTRE-DAME & ALEXANDRE Trois-Rivières, 6 Novembre 1873.

Manufacture de Balais.

AVANTAGES POUR LES MARCHANDS. Prix défiant toute Composition.

Les soussignés viennent d'ouvrir aux Trois-Rivières une manufacture de Balais sous la direction d'un homme qui a été longtemps dans la manufacture de première classe des États Unis et qui est en position de donner satisfaction à tous les marchands qui voudront bien les encourager.

N. B. Les marchands de la ville et de la campagne sont priés de faire une visite à l'établissement et, après cette visite nous sommes sûrs qu'ils encourageront cette industrie locale.

LASSALLE & FRERE. Trois-Rivières 25 septembre, 1873—3 m.

PHI. GRAVEL.

MARCHAND-TAILLEUR. RUE DU PLATON. (Block Shortis.)

Le soussigné remercie le public en général du libéral encouragement qu'il a reçu et espère par le plus d'attention qu'il portera à servir ses pratiques mériter encore le même patronage qu'on a bien voulu l'honorer depuis près de 25 ans. Cet automne il a renouvelé complètement son assortiment de draps, tweeds, casimires, etc. de sorte qu'en allant à son magasin il se trouve troublé qu'on y trouvera sera l'embaras du choix des effets.

M. Gravel prie aussi les personnes qui ont des commandes à faire de les donner au plus tôt, afin de ne pas éprouver trop de retard.

Tous les articles sont exécutés sous sa propre surveillance. Conditions comme par le passé.—Bas prix. Le soussigné est aussi dépositaire des célèbres Moulins à Coudre (Singer Family) où l'on pourra acheter au même prix de Montréal.

PHI. GRAVEL. Les Trois-Rivières, 19 Nov. 1873.

Liste des Lettres non réclamées

Pour le mois de Septembre 1873. Endemandant une de ces lettres on devra spécifier si elle a été annoncée.

A. Anderson, C. S.; Arsenault, Louis; Anderson, Peter; Alteman, Albertus; [2]; Alay, Prithor; As Ale, Capt. Barby; Bea; B. Brandrie, Tremble; Belland, Milna; Brunelle, Edmond; Bourbarr; Joseph; O. Clément, H. F.; Charier, Cyrille; Campbell, James; Collins, Edward; Cole, F.; Cleveland, George S.; D. Duval, Napoléon, Dufresne, Louis; Dauphin, Philibert; Duval Joseph; Fontaine Baptiste; G. Gendron, Prudent; Girard, Léonard belle; Gual; Gergia; Groudin, Raphael; Gourd, Caroline; Guillet, A.; H. Héroux, Théodore; Huston, Wm.; I. Larose, Gorgine; Lacerte, Pierre; M. Mignot, Henry; N. Nicolin Ale.; P. Pénase, Thélesphore; Page Isida; R. Rice, John; [2] Bark "Crimes"; René Maxime; Rivard, F. Ruther, Louis; S. St-Amant, de Vallé J. Mad.; Veinure, Is.

C. K. OGDEN M. P. Trois-Rivières le 25 Octobre 1873

Merveilleuses Découvertes POUR LE MILLION.

Un rhume, insignifiant, une Toux légère, peuvent, si on les néglige, conduire à cette maladie désastreuse qui fait tant de victimes en ce pays parmi les jeunes gens des deux sexes, la La Consomption. Le sage convaincu de ce fait indubitable, fait usage du Baume du Canada, Sirop de Mussion, remède d'une efficacité radicale, en vente chez tous les droguistes.

Prix, 25 cent et 50 cents la bouteille.

La Science médicale dans ses plus profondes recherches, n'a jamais découvert un remède plus efficace dans les cas de Consomption, et dans toutes les Affections Scrofuleuses, que l'Huile de Foie de Morue et Phosphates de Chaux de Mussion, en vente chez tous les droguistes.

Prix \$1.00 la bouteille

Après un demi siècle de grandes études des organes de la vision et de leurs maladies, le fameux médecin oculiste, le Dr. Chamberlain a découvert son merveilleux Onguent Ophthalmique, pour toutes les maladies des organes de la vision.

MM. JNO. Mussion et cie., Québec, sont les seuls agents pour la vente de cet onguent au Canada. En vente chez tous les pharmaciens.

Prix, 35 cent le pot. JOHN MUSSON & CIE, Coin des rues Bude et port sauphin. Québec 24 oct 1873.

BLAISSEMENT DU CANAL WELAND

Avis aux entrepreneurs.

DES soumissions cachetées adressées au soussigné, et endossées "Soumissions pour le Canal Weland" seront reçues à ce bureau jusqu'à MIDI le MERCREDI, le 21 janvier 1874, pour la construction de 14 écluses et 14 barrages avec pertuis, un certain nombre d'are boutants et de piliers de pont, les creusement des écluses et des barrages, les biefs intermédiaires, etc., sur la nouvelle partie du Canal Weland entre Thorold et Port Dalhousie.

Les travaux seront divisés en sections dont 5 portant les numéros respectifs, 2, 3, 6 et 7, sont situés entre Port Dalhousie et le Cimetière Ste. Catherine et dont 3 (numéros 12, 13 et 14) s'étendant du côté Nord du chemin de fer Great Western jusqu'au près des fourneaux à ciment de Brown.

Les cartes de ces différentes localités ainsi que les plans et devis des travaux seront visibles à ce bureau de l'ingénieur résidant à Thorold, le et après LUNDI, le 6 JANVIER prochain 1874.

Les contracteurs sont notifiés que les soumissions ne seront pas prise en considération, à moins qu'elles ne soient strictement faites d'après les blancs imprimés, et dans le cas de soumission, à moins qu'il ne s'y trouve point la signature actuelle, la nature de l'occupation le lieu de résidence de chacun des membres de la même société.

Pour l'entier accomplissement du contrat on exigera des garanties satisfaisantes sur biens fonds ou par dépôt d'argent, garanties publiques ou municipales, fonds de banques à un montant de 5 par cent sur le prix total du contrat.

On ne payera que 90 par cent sur les estimés, jusqu'au complet parachèvement de l'ouvrage.

Toutes les soumissions doivent être faites sur les blancs fournis, et à chaque de ces soumissions doivent être apposés les signatures des deux personnes solvables et responsable, résidant dans la Puissance, et voulant se porter garants pour la parfaite exécution du contrat.

On ne s'oblige pas cependant à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Departement des Travaux Publics, Ottawa, 29 décembre 1873.

UN BAZAR.

AURA LIEU AU COMMENCEMENT de FEVRIER PROCHAIN.

L'HOTEL - de - VILLE.

au bénéfice du Collège des Trois-Rivières, sous LE PATRONAGE des Dames suivantes:

MADAME LA MAÎRESSE, ANTOINE POLETTE, WILLIAM McDUGALL, HENRI G. MAILHOT,

Par ordre du comité. Les Trois-Rivières le 2 Janv er 1874.

GEORGE BAX ER.

PLOMBIER ET GAZIER

Tu ouvrage sera fait promptement ou bien fini, et livré après un avis court.

Tout ordre devra être adressé à M. JAS. BAXTER Rue Notre-Dame. Trois-R-R, le 5 Décembre, 1873.

FOUNDERIE STE. MARIE

(Ci-devant occupée par M. Marcot) 99, RUE CRAIG, 99

CREVIER informe le public qu'il a loué pour une longue période l'établissement de Fonderie occupé ci-devant par M. MARCOT, 99, RUE CRAIG

Les entrepreneurs Menuisiers, Brasseurs, Ferblantiers et Plombiers trouveront chez lui tous les articles dont ils peuvent avoir besoin, et sur commande il EXÉCUTERA A COURT DELAI.

Les ouvrages qu'on ne trouverait pas tout faits. Le Département de la Fabrique des articles sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa disposition les meilleurs ouvriers. Les articles de commerce mis en vente dans son magasin seront

DE LA MEILLEURE QUALITE d'une grande variété et présenteront les patrons les plus nouveaux. On demande de prêter une attention toute particulière à l'assortiment considérable de Réfrigérants, de Poêles de Cuisine et de Poêles de Passage, de Poêles Sourd et Garnitures de Poêles, de Ventilateurs, etc.

Le Soussigné est propriétaire du Brevet d'invention FOURNAISES A AIR CHAUD

améliorées, et entend parfaitement le principe par lequel elles fonctionnent et entreprend leur érection. Ordres pour Toitures et pour réparations des Toits promptement exécutés, à des

PRIX EXTREMEMENT MODERES Les ordres pourront être envoyés à ses Salles de Vente et d'échantillons, No. 427, Rue Notre-Dame, ou à l'adresse ci-haut.

T. CREVIER, Montréal, 24 avril 1873-1

OWEN M. GARVEY, MARCHAND EN GROS ET EN DETAIL

De meubles unis et élégants de tous genres, A constamment en magasin l'assortiment le plus considérable et le plus varié de meubles de Montréal, consistant en : Sofas, Tables de toutes sortes, Sets de chambre à coucher, Chaises en crin et en jonc, de 30 différents patrons. Tous ces meubles sont garantis, et les effets achetés à son établissement sont délivrés soit au dépôt du chemin de fer ou sur les quais des vapeurs.

Nos. 7, 9 et 11, rue St. Joseph. Montréal, 24 Avril 1873-6

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIE

H. BELIVEAU, FERRONNERIES Et fabricant de FERRANLIERES ENSEIGNE DE L'EGUISE ET DU CADENAS. Nos. 193 et 195, Rue St. Paul-Montréal.

Assortiment complet d'Huiles, Térébentine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, &c. — Aussi: Poêles doubles à un ou deux fourneaux, Poêles de Cuisine à charbon et à bois, de fantaisie et autres. Montréal, 24 Avril 1873-1

ÉTABLIE EN 1869. J. T. LETOURNEUX

IMPORTATEUR DE PEINTURES DE TOUTES SORTES HUILES, VERNIS, VERRES A VITRES, MASTIC, LAMPES, PISCIAUX, CHEMINÉES, ÉTOUPE, COLTAR, &c., &c. Vitres, Glaces de Miroirs et Vitres de couleur taillées à demande.

RECETTES POUR TEINDRE, &c. agent pour la Puissance du Canada de la Grainte de Dorsors pour Essieux. No. 259, Rue St. Paul, Montréal, nseigne de la Lampe, Pinceau et Baril de Peinture. Montréal, 24 avril 1873-1

E. HUDON, FILS & Cie.

IMPORTATEURS DE Marchandises-Sèches d'Étape et de Gout ANGLAISE, FRANÇAISE ET AMERICAINE Nos. 388 et 390, Rue St. Paul, E. HUDON, Sr. E. HUDON, JR. ALPHONSE HUDON. Montréal, 24 Avril 1873-1

HECTOR LAMONTAGNE, Marchand de Cuir.

Mr. Lamontagne invite les marchands de la ville et du district des Trois-Rivières d'aller faire une visite à son établissement où ils trouveront le meilleur assortiment de Cuir, Fouritures de Cordonnier, etc. No. 394, Rue St. Paul. Montréal, 24 Avril 1873-1

LAURENT, LAFORCE & Cie.

IMPORTATEURS DES CÉLÈBRES PIANOS DE KNABE & Cie, de BALTIMORE. (Médaille d'or remportée sur les Chickering) Schuetz & Ludoff, New-York. Central Piano-Forse, Marshall & Wendell, Albany. Harmoniums de Smith, Boston. Montréal, 24 Avril 1873-4

C. H. LETOURNEUX, IMPORTATEUR DE Ferronnerie, Quincallerie, Coutellerie, &c., &c.

Montréal.—Nos. 261 à 265, Rue St. Paul.—Montréal. 24 Avr 1873-4

AVIS AU COMMERCE. GAUCHER & TELMOSSÉ

OFFRENT EN VENTE 300 Tonnes Mélasse assurties, 500 Caisses Gin de Kuyper & Key Brand, 50 do en barriques et quarts, 250 Caisses B. andy, Chalouis, 30 quarts do do

Ainsi qu'un assortiment considérable d'épiceries FARINE, LARD, 130 quarts de Syrop Golden (de Castro). GAUCHER et TELMOSSÉ, 200 Rue St. Paul, —161 des Commissaires. Montréal, 24 Avril 1873.

SIROP DE GOMME D'ÉPINETTE ROUGE DE GRAY

Pour le Rhume, la Toux, l'Enrouement et les Affections des Bronches et de la Gorge. Lorsque Jacques-Cartier remonta pour la première fois le St. Laurent, le remède employé constamment par les Indiens et sur lequel ils comptaient pour la guérison des différentes maladies, était les gouttes de gomme sortant de l'épinette rouge (Acer Rubra) qui était donnée sous forme d'une confiture, après avoir été mélangée avec du sucre d'érable. Les premiers colons français, remarquant ses effets bienfaisants dans les affections pulmonaires, l'adoptèrent promptement comme un remède de famille, et il a toujours été grandement estimé par eux jusqu'à ce jour. Les colons, cependant, prennent cette gomme dissoute dans l'alcool, et par cette méthode beaucoup de ses propriétés particulières sont perdues. Dans ce sirop, se trouve toute une grande quantité de gomme bien dissoute, et qui, préparée à une température élevée, conserve à ce remède toutes ses propriétés balsamiques, adoucissantes, expectorantes et toniques. PRIX : 25 CTS. PAR BOUTEILLE. Seul manufacturier, HENRY R. GRAY, Pharmacien, Montréal.

En vente par tous les Pharmaciens et les Marchands de la campagne. N. B.—Les mots "Sirop de Gomme d'Épinette Rouge" sont enregistrés comme marque de Fabrique et toutes infractions seront poursuivies selon la loi. 11 Novembre, 1872.

ENTREPOT D'ÉBENISTERIE

Par la ligne Canadienne... Vendredi... 2.00 Par la ligne W & G New-York... Samedi... 2.00 Les lettres enregistrées doivent être déposées 12 minutes avant la fermeture des malles. C. K. OGDEN, M. P. Les Trois-Rivières, 4 mai 1873.

Nouvel Assortiment!!

GROCIERIES ET PROVISIONS, (En face du Marché) LEVASSEUR & DUMONT. (Gros) ions exceptionnellement avantageux!! Liqueurs de toute espèce et grocieries de tout genre. Qualité supérieure et prix très modérés. On achète au plus haut prix des cultivateurs tous les grains qu'ils ont à vendre. Adressez-vous au Nouveau Magasin de LEVASSEUR & DUMONT. Trois-Rivières, 8 Mai 1873.

WILLIAM CHAGNON, Marchand de Vins, Liqueurs.

M. Chagnon pour donner toute satisfaction possible ses nombreuses pratiques vient d'ouvrir un magasin de marchandises sèches des plus variées, porte voisine de son magasin d'épicerie. Il espère par là mériter le bienveillant patronage de quartier Notre-Dame et des paroisses du comté de Champlain. Une visite à ces deux magasins est sollicitée. Coin des Rues NIVEVILLE & Ste. GENEVIEVE Trois-Rivières, 3 Octobre 1872.

Eusèbe Morrissette, MARCHAND DE MARCHANDISES SÈCHES, EN GROS ET EN DETAIL.

Marchés de toutes sortes. Chapoux en laine, feutre, etc., en grandes variétés. Un tailleur de première classe est attaché à cet éta blissement. Toute commande pour hardes sera exécuté dans le plus court délai. RUE NOTRE-DAME. Les Trois-Rivières, 10 mai 1873

E. N. MORRISSETTE, ASSORTIMENT GÉNÉRAL DE MARCHANDISES SÈCHES D'ÉTAPE ET DE GOUT, TAPISSERIES (DERNIERS PATRONS) (Très-bas prix).

Enseigne du Pavillon BLEUE ET BLANC Coin des Rues BADEAUX & St. GEORGES PRÈS DU MARCHÉ A FOÏN. Trois-Rivières, Mai 1873.—a.

Nouveau Magasin.

Le soussigné vient d'ouvrir un magasin de Provi sions de première classe, à côté du Marché aux denrées, Rue Badeaux. Le public est respectueuse ment invité à venir faire une visite à son établissement avan t'aller acheter ailleurs. On trouvera à ce magasin, Fleur, Lard, Thé, Syrop, Liqueurs assorties, et généralement tous les effets que l'on trouve dans les magasins d'épicerie les mieux approvisionnés. Les marchands de la campagne trouveront le meilleur assortiment de tabac en poudre en gros et en détail. Une visite est sollicitée. JAMES BAILEY. Trois-Rivières, 17 sept. 1873.

A VENDRE.

Le soussigné a constamment en mains et à vendre toutes espèces de bois carré et scié, consistant en bois carré de pin rouge, pin blanc et d'épinette, en bois scié de pin, d'épinette et de pruche de toutes dimensions et qualités depuis un pouce et demi d'épaisseur en mon tards. Bardeaux, Lattes, Moulures, Cadres, Plinthes, Portes et chaises, Boîtes d'emballage Etc., Etc., Etc. Le tout aux prix les plus bas. JAMES DEAN, Trois-Rivières, 8 Août 1872.

200,000 Bardeaux de pins et cèdre.

Le soussigné offre en vente sur son quai, 200,000 bar deaux de pins et cèdre, en lots à satisfaire les acheteurs. JAMES DEAN. Trois-Rivières, 5 éeé 1874.

IMPORTATION D'HIVER.

FRANÇOIS GELINAS, MARCHAND DE NOUVEAUTÉS. (Ancien Magasin de Thomas Fortin.) Porte voisine du Magasin de M. John Mellohough, (Près du Marché.)

M. GELINAS vient de mettre son magasin sur le meilleur pied possible. Tout l'assortiment de cha peaux qu'il avait dans le magasin porte voisine de la librairie de M. Stobbs, est maintenant réuni dans un seul. Marchandises-sèches des plus variées. Une visite est respectueusement sollicitée. FRANÇOIS GELINAS. Trois-Rivières, 19 Novem. 1873.

BUREAU DE POSTE des TROIS RIVIERES

Arrivée et départ des malles pour l'Hiver

A commencer du 1er Sept. 1873, jusqu'à nouvel avis, les malles arriveront et se fermeront à ce bureau comme suit:

Table with columns: Arrivée, Malle pour, Départ. Rows include: 8 00 A. M. 1 Malle pour Montréal, Québec, Sorel par vapeur quotidienne... 8 00 P. M. 11 30 A. M. 2 Malle pour les Townships de l'Est, Haut Canada, Estrie, St. Grégoire, Nicolet, etc. par chemin de fer, quotidienne... 2 P. M. 10 A. M. 3 Berthier, (par terre,) Rivé Nord, quotidienne les dimanches excepté... 11 00 A. M. 10 A. M. 4 Champlain, par terre, Rivé Nord, quotidienne, les lundis excepté... 11 00 A. M. 10 00 A. M. 5 Bécancourt, par terre, Rivé sud, quotidienne, les dimanches excepté... 10 30 A. M. 1 P. M. 6 St. Maurice, Ste. Gene viève, St. Narcisse, quot. 2 P. M. 10 30 A. M. 7 St. Maurice, Shawinigan, St. Etienne, Forges St. Maurice, les mardi, jeudi et samedi... midi.

WILLIAM CHAGNON, Marchand de Vins, Liqueurs.

M. Chagnon pour donner toute satisfaction possible ses nombreuses pratiques vient d'ouvrir un magasin de marchandises sèches des plus variées, porte voisine de son magasin d'épicerie. Il espère par là mériter le bienveillant patronage de quartier Notre-Dame et des paroisses du comté de Champlain. Une visite à ces deux magasins est sollicitée. Coin des Rues NIVEVILLE & Ste. GENEVIEVE Trois-Rivières, 3 Octobre 1872.

Eusèbe Morrissette, MARCHAND DE MARCHANDISES SÈCHES, EN GROS ET EN DETAIL.

Marchés de toutes sortes. Chapoux en laine, feutre, etc., en grandes variétés. Un tailleur de première classe est attaché à cet éta blissement. Toute commande pour hardes sera exécuté dans le plus court délai. RUE NOTRE-DAME. Les Trois-Rivières, 10 mai 1873

E. N. MORRISSETTE, ASSORTIMENT GÉNÉRAL DE MARCHANDISES SÈCHES D'ÉTAPE ET DE GOUT, TAPISSERIES (DERNIERS PATRONS) (Très-bas prix).

Enseigne du Pavillon BLEUE ET BLANC Coin des Rues BADEAUX & St. GEORGES PRÈS DU MARCHÉ A FOÏN. Trois-Rivières, Mai 1873.—a.

Nouveau Magasin.

Le soussigné vient d'ouvrir un magasin de Provi sions de première classe, à côté du Marché aux denrées, Rue Badeaux. Le public est respectueuse ment invité à venir faire une visite à son établissement avan t'aller acheter ailleurs. On trouvera à ce magasin, Fleur, Lard, Thé, Syrop, Liqueurs assorties, et généralement tous les effets que l'on trouve dans les magasins d'épicerie les mieux approvisionnés. Les marchands de la campagne trouveront le meilleur assortiment de tabac en poudre en gros et en détail. Une visite est sollicitée. JAMES BAILEY. Trois-Rivières, 17 sept. 1873.

A VENDRE.

Le soussigné a constamment en mains et à vendre toutes espèces de bois carré et scié, consistant en bois carré de pin rouge, pin blanc et d'épinette, en bois scié de pin, d'épinette et de pruche de toutes dimensions et qualités depuis un pouce et demi d'épaisseur en mon tards. Bardeaux, Lattes, Moulures, Cadres, Plinthes, Portes et chaises, Boîtes d'emballage Etc., Etc., Etc. Le tout aux prix les plus bas. JAMES DEAN, Trois-Rivières, 8 Août 1872.

200,000 Bardeaux de pins et cèdre.

Le soussigné offre en vente sur son quai, 200,000 bar deaux de pins et cèdre, en lots à satisfaire les acheteurs. JAMES DEAN. Trois-Rivières, 5 éeé 1874.

Magasin de Chapeaux.

UN grand assortiment de Chapeaux tels que Panama, Leghorn, Paille, Toile, etc. des meilleures fabriques de Paris et de Londres. On reçoit toutes les semaines les dernières formes de chapeaux les plus en vogue à Montréal. Prix très modérés.

MANUFACTURE DE CRINOLINE. U. P. BUREAU. Trois-Rivières, 19 mai 1873-1.

NOUVELLE IMPORTANTE. VOYAGEURS EN CANADA.

Le Chemin de fer South Eastern étant cons truit jusqu'à Newport, dans le Vermont, ou il se relie avec le CHEMIN DE FER PASSUMUNIC.

UNE VOIX NOUVELLE TRÈS COURTE.

Est ouverte de MONTREAL et toute autre localité du Bas-Canada, à BOSTON NEW-YORK, et tous les autres points de l'EST et du SUD. Des Trains Express et Directs Partent tous les jours, le dimanche excepté—Voyez le TIME TABLE et la Carte qui l'accompagne.—Les bagages sont (discountés) pour tous les endroits.—Élégants CHARS VENTILATEURS pour les Trains du jour, et Chars Doroites de PULLMAN pour les Trains du NUIT. PRIX Du Passage aussi BAS que sur toute autre Ligne. Les conducteurs sur tous les Trains parlent le français.

Table with columns: MONTREAL (Départ), NIGHT EXPRESS, DAY EXPRESS. Rows include: Newport... 7 15 P. M. 7 30 A. M. White River... 1. 24 A. M. 15 22 " Concord... 5 20 " 8 07 " Manchester... 6 10 " 8 45 P. M. Lawrence... 7 28 " " " Great Falls... 10 20 " " " Nashua... 7 00 " " 9 25 P. M. Salem... 8 50 " " " Worcester... 8 20 " " 9 55 P. M. Lowell... 4 31 " " " Keene... 6 30 " " " Fall River... 2 08 P. M. " " Providence... 12 00 M. " " Greenfield... 5 14 A. M. " " Palmer... 8 10 " " " New London... 11 15 " " " Springfield... 16 30 " " " Boston... 8 20 " " 10 40 P. M. New-York... 12 50 P. M. " " "

Ce train arrêté pour la collation. Char Doroit Pullman est attaché au Train de Nuit de Montréal à Boston. Char Parlor Pullman est attaché au Train du jour de Newport à Springfield. Pour les billets et tous les renseignements s'adresser au bureau de poste à Trois-Rivières. C. K. OGDEN, Agent. On au Bureau Général à Montréal, 202 Rue St. Jac ques. Les passagers, préférant ne point passer par Montréal peuvent passer par le Grand Tronc jusqu'à Sherbooke et de là par le chemin de fer Passumunic à tous les en droits, à l'Est et au Sud, en achetant leur billets de C. K. OGDEN, Trois-Rivières.

LIENSEN FER POUR LE FOIN PRESSE

Le soussigné désire informer le public qu'il a un assortiment complet et varié de liens ou broches pour les balles de foin, de diverses grosseurs et longueur, et propre à rencontrer tous les besoins du commerce. Les cultivateurs et commerçants de foin sont respectueuse ment invités à lui faire une visite. JOS. DUFRESNE, Etc. Rue du Fleuve. Trois-Rivières, 28 août 1873.

Magnifiques Lots à Batir A VENDRE.

Une splendide propriété connue sous le nom de Farm Tranaman, et s'étendant du voisinage de la rue Bonaventure au Nord-Est, jusqu'au chemin des Forges au Sud-Ouest, et depuis le pied du Coteau St. Louis au Sud-Est jusqu'à la rue St. Denis au Sud-Nest, vient d'être divisée en lots à bâtir pour vendre. Cette propriété est sans exception une des plus belles de cette ville, comme terrain de construction, puisqu'elle est d'un sol élevé, très sec et bien écoulté. La rue Plaisance (continuation de la rue Alexandre) et la rue Volontaire (continuation de la rue de la Cour) terrain jusqu'au pied du Coteau; et les rues Tranaman et du Picmont sont également continuelles du chemin des Forges jusqu'à la rue Bonaventure. Toutes personnes qui voudraient acheter des lots feront bien de se hâter de s'adresser au propriétaire, THOMAS TRANAMAN. Les Trois-Rivières, le 8 mai 1873.

MAGASIN NOUVEAU.

M. ALFRED TESSIER, vient d'ouvrir un Magasin dans la bâtisse de M. Michel Caron, coin du Marché où l'on trouvera toutes sortes d'épicerie, telles que: Syrop, Raisins, Oranges, Thé, Café, Sucre, et généralement tout ce que l'on peut désirer en fait d'épicerie choisie. Vins et Liqueurs de première qualité. Une visite est sollicitée avant d'aller acheter ailleurs. On trouvera constamment à ce magasin les marchandises sèches les mieux assorties que l'on puisse trouver en cette ville, et au même prix des grandes villes. On trouvera aussi toutes sortes de chaussures. Le public est aussi invité à aller examiner l'assortiment de vaisselles qu'il vient de recevoir. On donnera la plus stricte attention à toutes les personnes qui voudront bien encourager ce nouveau magasin. (Rue des Forges,—au coin du Marché.) ALFRED TESSIER. Trois-Rivières, 16 mai 1873.

Epiceries à bon marché!

Le soussigné remercie le public en général de l'en couragement libéral qu'il a reçu et profite de l'occasion pour lui annoncer qu'il vient d'agrandir considérablement son magasin et qu'il a maintenant un assortiment des plus variés en fait d'épicerie. Il invite ses pratiques à aller examiner ses effets. LOUIS PREGOURT. RUE BADEAUX, près des Marchés. Les Trois-Rivières, mai 1873-4

HOTEL GAGNON. BERTHIER EN HAUT P. Q.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir un grand hôtel, construit à neu meuble dans le dernier goût. Table servie à toute heure avec le plus grand so à un prix de modicité. Une visite est respectueusement sollicitée. FRANÇOIS C. GAGNON. Berthier, 16 Déc. 1872.

Adresses d'Affaires.

ALFRED DESILETS, Avocat.—Bureau, rue St. Joseph. Les Trois-Rivières, 21 mai 1873.

TURCOTTE, PAQUIN & TURCOTTE, Avs. Bureau:—Rue des Champs, en face du Palais de Justice. MM Turcotte, Paquin & Turcotte suivront régulièrement le Circuit de la Rivière-du-Loup. ARTHUR TURCOTTE, L. D. PAQUIN, LUCIEN TURCOTTE. Trois-Rivières, 26 Août 1872-1 A.

DUMOULIN & McLEOD, Avocats.—Bureau rue des Champs, à côté de la résidence de Sévère Dumoulin, Ecr., Shérif, près du Palais de Justice. Les Trois-Rivières, 25 octobre 1871.

P. N. MARTEL, Avocat.—Bureau: rue St. Joseph ancien bureau de MM. Desilets & Palu eor. Les Trois-Rivières, le 8 mai 1873.

EPHREM DUFRESNE, Avocat.—Bureau, coin des rues Royale et des Forges. Les Trois-Rivières, 30 mai 1873.

H. R. DUFRESNE, Notaire Public et Syndic Officiel.—Bureau: Rue Notre-Dame. Les Trois-Rivières, 24 avril 1871.

Dr. HARRY, Bureau: Édifice de S. Joviteville, Ecr. Avocat, RUE BONAVENTURE. Les Trois-Rivières, mai 1873.

Dr. PAGE, Rue du Platon, Trois-Rivières, Dentiste et Mareland de toutes sortes de Machines à Coudre, de Pianos, Méodiums, Orgues et autres instruments de musique. Les prix sont plus bas que l'on puisse trouver en Canada. Les Trois-Rivières, 21 mai 1870.

RYAN & RICKABY, Auctioneers and Com mission Merchants, Notre-Dame Street.—CONSIGNMENTS respectfully solicited, charges moderate, and returns prompt. Three-Rivers, May 2nd 1873.

Compagnie d'Assurance Impériale CONTRE LA FEU.

Capital souscrit et placé: UN MILLION SIX CENT MILLE LIVRES STERLING. Les assurances contre les pertes par le feu effectuées aux conditions les plus favorables, et les pertes sont réglées sans retard au Bureau à Londres. Il n'y a aucun frais à payer pour les Polices ou les endosse ments. WILLIAM HEBBER HINTOUL, Agent-Général pour le Canada.

CHARLES DUMOULIN, Agent pour les Trois-Rivières, Rue des Champs. Les Trois-Rivières, 24 mai 1873.

DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Escompte autorisé sur les envois Américains jusqu'à nouvel ordre: 10 p. cent. R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. 16 mai 1873.—j. n. o. L'avis ci-dessus est le seul qui doit paraître dans paquets autorisés à la douane.

1872-Comme de coutume-1872 SUCCÈS COMPLET!

Dix premiers prix à deux Exhibitions. W. BELL & Cie. GUELPH, ONTARIO. Ont reçu tous les premiers prix pour

ORGUES ET MELODES, A l'Exhibition Provinciale, Hamilton, et à l'Exhibition Centrale, Guelph. Ce grand succès, en outre, un dossier de l'année dernière d'une Médaille d'Argent, Trois Diplômes et 12 Premiers Prix. Proove que nos instruments, dans l'opinion des juges compétents sont incomparablement supérieurs à tous les autres. Seul Propriétaires et manufacturiers de "L'ORGANETTE" Contenant les plus grandes et les plus belles orgues jamais faites, et les plus belles et les plus complètes de la compilation, reconnues aussi leur supériorité de construction avec eux. Chaque instrument parfaitement garanti pour cinq ans. Demandez le catalogue, contenant cinquante différentes sortes d'instruments. J. Q. PAGE, Agent, Trois-Rivières, W. BELL & Cie., Guelph, Ont. Guelph, Oct. 1872.

Le Journal des Trois-Rivières

Est imprimé et publié par GÉRONDE DESILETS, Propriétaire-Éditeur, à qui toutes lettres, envois, etc. doivent être adressés, fr. neo, à l'imprimerie, coin des rues Notre-Dame et du Platon, les Trois-Rivières.

Le Journal des Trois-Rivières paraît tous les LUNDI et JEUDI de chaque semaine. PRIX DE L'ABONNEMENT: Pour douze mois... \$2.50 " six " 1.25 Pour les Etats-Unis... 3.00 en Or. Invariablement payable d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis un mois avant l'expiration de son semestre et avoir payé les arrérages s'il y en a. TARIFF DES ANNONCES. Les annonces sont taxées sur type Brevier, aux conditions suivantes: Première insertion, par ligne... \$0.08 Chaque insertion suivante par ligne... 0.02 Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme. Toute correspondance, etc., doit être munie d'un nom responsable.